



| AGIR POUR LE LOGEMENT |



FÉDÉRATION NATIONALE DE L'IMMOBILIER

2 juin 2016

La FNAIM signe une convention de partenariat avec GALIAN, l'assureur des professionnels de l'immobilier

Le 18 mai 2016, Jean-François BUET, Président de la Fédération Nationale de l'Immobilier et Georges ISAAC, Président de GALIAN, ont signé une convention de partenariat afin de développer leurs entités en recrutant, pour la FNAIM, de nouveaux adhérents et, pour GALIAN, de nouveaux clients-sociétaires.

Deux partenaires qui se connaissent bien

Première organisation syndicale professionnelle de l'immobilier en France, la FNAIM est une union de syndicats professionnels dont les membres exercent principalement les activités régies par la loi Hoguet du 2 janvier 1970 : agents immobiliers, administrateurs de biens et syndics de copropriété. Dotée d'un Code d'Éthique, la FNAIM met en œuvre, notamment, des actions afin de promouvoir l'image et les compétences de ses adhérents auprès du public.

Acteur majeur du marché de l'assurance pour les professionnels de l'immobilier et leader de la garantie financière, GALIAN est un groupe mutualiste indépendant fondé en 1965 par et pour les professionnels de l'immobilier. Sa mission principale est de sécuriser les fonds déposés chez les agents immobiliers, gérants d'immeubles et syndics de copropriété dans le cadre de leurs opérations « Loi Hoguet », et de les accompagner dans le développement de leurs activités.

Les deux partenaires se connaissent bien. A sa création, GALIAN était la Caisse de Garantie FNAIM avant de prendre, en 2008, son indépendance et devenir CGAIM. Sa dénomination est devenue GALIAN en 2013.

Objectif : le co-développement de leurs activités respectives

La FNAIM et GALIAN s'engagent à se présenter respectivement comme « partenaires privilégiés » et à s'inviter mutuellement lors de leurs manifestations statutaires ou autres rencontres au cours desquelles les actions et services de chacun seront valorisés. Un calendrier des événements communs sera élaboré, à destination des adhérents de la FNAIM et des sociétaires de GALIAN.

> La FNAIM assurera prioritairement, auprès de ses adhérents, la promotion des produits de GALIAN comme, notamment, la garantie financière, l'assurance de responsabilité civile professionnelle, l'assurance de loyers impayés et les solutions d'assurance multirisque habitation.

> GALIAN assurera prioritairement, auprès de ses clients-sociétaires et prospects, la promotion des services et des produits proposés aux professionnels de l'immobilier par la FNAIM ou ses filiales.

Comité de partenariat. Afin de faciliter et de développer la relation entre elles, FNAIM et GALIAN ont mis en place un Comité de partenariat comprenant deux représentants de chaque entité. Entre autres attributions, il étudiera et mettra en œuvre les moyens de développement des activités respectives des deux partenaires et contribuera au respect des obligations et à la bonne exécution de la convention par ses deux signataires.

A propos de la FNAIM

La Fédération Nationale de l'Immobilier (FNAIM) est l'organisation syndicale des professionnels de l'immobilier en France. Ses adhérents exercent tous les métiers de la transaction, de la gestion, de la location, de l'expertise, du diagnostic, etc. Créée en 1946, elle est présente sur l'ensemble du territoire par son maillage de Chambres départementales et régionales.

La FNAIM accompagne au quotidien ses adhérents dans l'exercice de leurs activités. Elle leur dispense les formations, initiales et continues, qui différencient les professionnels FNAIM par leurs compétences et la qualité de services offerts aux particuliers. Elle veille au respect, par chacun de ses membres, de son Code d'Éthique et de Déontologie, garant de la protection des droits du consommateur.

Par sa représentativité, sa connaissance des marchés immobiliers, ses compétences juridiques et techniques, la FNAIM est un interlocuteur reconnu par les Pouvoirs Publics pour l'élaboration des politiques et des législations relatives au logement. Les statistiques qu'elle établit à partir des données recueillies auprès de ses adhérents et qu'elle diffuse gratuitement permettent de suivre au plus près l'évolution des marchés du logement en France. A la fois référence et partenaire, la Fédération veut faire partager une vision positive, équilibrée et sociale de l'immobilier. La FNAIM fait partie du Conseil National de la Transaction et de la gestion immobilières (CNTGI).

A propos de GALIAN :

Issu de l'évolution de la CGAIM, GALIAN est le leader français de la garantie financière et l'un des acteurs de référence des assurances pour les professionnels de l'immobilier. Acteur indépendant créé par et pour les professionnels de l'immobilier, GALIAN accompagne les agents immobiliers, gérants de biens immobiliers et syndics de copropriété, dont il sécurise les opérations initiées avec leurs clients. Avec plus de 50 ans d'expérience, GALIAN regroupe près de 10 000 professionnels auxquels il propose un ensemble de produits et services adaptés à leur activité.

Contact Presse FNAIM

Galivel& Associés – Carol Galivel / Julie Roland – 01 41 05 02 02

21-23, rue Klock - 92110 Clichy - galivel@galivel.com - www.galivel.com

Contact Presse GALIAN

A+ Conseils - Christelle Alamichel – 01 47 27 00 14 / 06 31 09 03 83

christelle@aplusconseils.com